



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du VENDREDI 01 OCTOBRE 2021

République Française

L'an deux mille vingt et un, le premier (01) octobre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVEROLS, se sont réunis à 20H30 à la salle de la Mairie 63840 VIVEROLS ; sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Marc JOUBERT, Maire, le 25 septembre 2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Madame Claire RICHARD, Adjointe au Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BICHELONNE Pascale, CHAUVE Robert, COUBLE Colette, HAUTEVILLE Cyril, MONNIER Gaétan, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RICHARD Claire.

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRESENTES : DIBON Marc ayant donné procuration à PICARD Eric, JOUBERT Marc ayant donné procuration à RICHARD Claire

ÉTAIT ABSENTE ET EXCUSEE : BOSVERT Armelle,

Secrétaire de Mairie :

PELIN Florence

Secrétaires de séance :

COUBLE Colette et MONNIER Gaétan

Madame Claire RICHARD, Adjointe au Maire, ouvre la séance.

Informations diverses :

1/ POMPIERS

Le 13 septembre, une réunion s'est tenue en salle des Associations, les pompiers de Viverols/Sauvessanges avaient invités l'ensemble des maires de l'ancien Canton de Viverols. Le recrutement d'un pompier volontaire était à l'ordre du jour. Cette personne a été pompier volontaire sur la commune de LANGEAC pendant 21 ans.

- Quatre pompiers sont actuellement suspendus sur la caserne de VIVEROLS pour non-vaccination cela fragilise et complique les interventions et les gardes des pompiers sur le Centre de Secours.

Le recrutement reste indispensable. Les pompiers ont adressé récemment des courriers à certains habitants du territoire pour les inviter à les rejoindre.

Dans le cadre du regroupement des pompiers VIVEROLS/SAUVESSANGES et suite au courrier envoyé au SDIS 63 pour la création de la nouvelle caserne : le SDIS 63 a répondu aux Maires par courrier du 23/09/2021 les informant de la bonne réception de leur courrier commun. Le projet énoncé s'intègre totalement dans les orientations prises par le SDIS en matière de rationalisation de la couverture opérationnelle. Ce projet sera intégré dans le prochain plan pluriannuel bâtimentaire.

2/ COMICE 2022

Une réunion a eu lieu avec toutes les associations de Viverols dans le cadre du comice agricole 2022. Un accord a été obtenu pour le terrain vers la DDE. Les réseaux eau et électricité sont à proximité.

Une récurrence de réunion est prévue au moins une fois par mois pour mettre en place l'organisation et informer les bénévoles de l'avancement du projet.

3/ CIMETIERE

La procédure de reprise des concessions « abandonnées » du cimetière va se poursuivre sur Octobre 2021 (procédure de reprise mise en place il y a 3 ans).

Visite officielle des élus au cimetière après la Toussaint.

3/ BAR RESTAURANT « CHEZ JO »

La vente aux enchères des biens mobiliers du bar restaurant « Chez Jo » a eu lieu le mardi 21 septembre. La Mairie s'est portée acquéreur de divers matériels permettant à un futur repreneur de pouvoir commencer son activité commerciale rapidement.

Malheureusement, tout ne nous a pas été attribué.

Nous restons attentifs à la poursuite des opérations de démantèlement de l'ensemble

Une visite du bâtiment a été faite avec les élus et l'architecte du Parc afin de connaître l'état général du bâti (bâtiment en bon état général mais travaux de réhabilitation à prévoir). Après le passage de la CCI et du pôle économie de la CC Ambert Livradois Forez le 7 octobre prochain, l'architecte prendra attache avec ces derniers afin de nous faire un compte-rendu détaillé et nous donner les orientations possibles pouvant être mises en place rapidement pour une réouverture dès qu'un repreneur sera trouvé.

A l'heure actuelle, la commune ne se prononce pas sur l'acquisition du bâtiment.

4/ COMMISSION DECHETS – ALF

Le 21 septembre s'est tenue une réunion de la commission déchets d'ALF.

Gros succès du nouveau système de tri mis en place en mai 2021. De nombreux containers jaunes débordent ! De nouveaux containers seront mis en place dans les différents points de collecte et une nouvelle organisation dans le ramassage va être mise en place – création d'un nouveau poste d'agent de collecte.

5/ COMMISSION URBANISME - ALF

La commission urbanisme d'ALF s'est tenue afin de présenter la commission, fixer son rôle et programmer la fréquence des réunions.

Des visites dans chaque commune seront organisés : le but revitaliser les centres bourg. Actuellement, peu de terrains constructibles disponibles.

6/ INVENTAIRE DU PETIT PATRIMOINE

Visite du petit patrimoine sur la commune – une équipe a été créée pour ce travail.

But : réactualiser et numériser l'inventaire

Finaliser la position des divers éléments sur les cartes SIG.

Etat des lieux et descriptif détaillé à réaliser – un certain nombre de petit patrimoine doit être rénové.

7/ MAISON DE RETRAITE VIVEROLS

Tous les trois ans, la commission sécurité départementale fait une visite de la Maison de Retraite de Viverols.

Présence de la directrice et des services techniques de la maison de retraite, d'un responsable du SDIS, d'un responsable de la sous-préfecture et du Maire.

Tous les points de contrôle ont été vérifiés – aucun problème – sauf qu'il manque du personnel la nuit pour la sécurité des résidents notamment en cas d'incendie ou autres.

Un compte rendu détaillé doit être rédigé et envoyé rapidement à la maison de retraite et à la Mairie.

8/ CONSEIL COMMUNAUTAIRE – ALF

Le 30 septembre s'est tenue le conseil communautaire de la CC Ambert Livradois Forez à ARLANC.
Avant la réunion : Intervention des responsables du festival d'Ambert pour présenter l'association et faire le bilan des dernières années.

Sujets abordés : l'abattoir d'AMBERT – nouveau maillage avec la DGFIP et les maisons France services – modification du coefficient de la TASCOM (taxe sur les locaux commerciaux) – instauration d'une taxe GEMAPI sur gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (ALF est compétente depuis 01/01/2018). Taxe répartie sur les taxes locales (bâti, non bâti, CFE...) - réactualisation des tarifs du SPANC – évocation du problème des poubelles jaunes, ...

9/ EMPLOYES COMMUNAUX

Deux employés communaux ont suivi avec réussite la formation secourisme et la formation habilitation électrique. Félicitation à eux.

10/ REFECTION RESEAUX EAU/ASSAINISSEMENT

Le début des travaux est décalé à début novembre 2021

11/ DROIT DE PREFERENCE – BOIS

Un courrier a été reçu en Mairie dans le cadre de notre droit de préférence propriétaire voisin pour l'acquisition d'un bois de 2000 m² vendu par un propriétaire privé sur le secteur de Gorce-Bouteyras-Moulinet. La commune renonce à son droit de préférence

12/ VENTE DE BOIS

Une vente de bois a eu lieu le 21/09/2021 : acquisition faite par la société ELP BOIS pour un montant total de 17 682 € pour le budget de la section de Gorce-Bouteyras-Moulinet.

La coupe de bois faite par ABIESCENCE est maintenant terminée.

13/ DEFIBRILLATEUR

Le défibrillateur a été reçu en Mairie cette semaine et doit être posé par les employés communaux rapidement

14/ SUBVENTION FIC

La demande de subvention FIC pour le parcours sportif prévu sur le terrain du Breuil a été validée.

15/ POLE EMPLOI

La prolongation du contrat en partenariat avec POLE EMPLOI pour notre agent en PEC est accordée pour un an avec 30 Heures par semaine.

Le calendrier des formations doit être établi et communiqué à POLE EMPLOI.

16 / COLIS DES AINES

Comme chaque année, la Mairie organise le colis des aînés.

107 personnes de plus de 70 ans concernées cette année.

Cette année étant malheureusement impactée par la COVID 19, la municipalité a décidé de garder le système : un colis pour tous.

Nous attendons l'année prochaine, pour remettre un place le repas.

Distribution des colis mi-décembre 2021.

17/ DEMANDE DE SPECTACLES

Demande de spectacles faite par le BIEF et la compagnie « la trouée »

Spectacles prévus courant 2022 dans la salle communale

18/ COVID 19

Malgré un taux d'incidence bas (50.3) le département du Puy-de-Dôme reste à un niveau de vigilance élevé. Le protocole sanitaire des écoles du département ne peut donc pas être allégé actuellement.

Les enfants de nos écoles continueront donc à porter le masque dans les lieux clos.

ORDRE DU JOUR

1 - Création de programme - Décision modificative Budget Communal 2021

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée sa décision d'acquérir l'ensemble des actifs composant l'ancien commerce « Chez Jo ». Pour ce faire il est nécessaire de créer un programme et de prévoir les crédits nécessaires sur le budget communal 2021.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide

. la création d'un programme n° 339 « Commerce » sur le budget communal 2021 avec les virements de crédits correspondants :

- compte 2188-339	+ 15 500 euros
- compte 2313-309	- 1 000 euros
- compte 2135-320	- 2 000 euros
- compte 2315-324	- 2 500 euros
- compte 2313-332	- 10 000 euros

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

2 - Tarifs location salle communale

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer les tarifs de location de la salle communale et d'approuver le règlement intérieur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Fixe les tarifs de la salle communale comme ci-dessous :

OPTION CHOISIE :	CHOIX 1	CHOIX 2
Designation des locaux mis à disposition	Hall, bar, toilettes, salle avec tables et chaises	Tout inclus (hall, bar, toilettes, salle avec tables et chaises, cuisine avec vaisselles et équipements)
Tarif résident de la commune	200 €	300 €
Tarif non-résident de la commune	300 €	400 €
Tarif association de Viverols	1 gratuite par an après 200 €	1 gratuite par an après 300 €
Tarif autre association	300 €	400 €

Caution salle communale : 800 €
Caution ménage : 200 €

- Approuve le règlement intérieur

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

3 - Désignation d'un agent recenseur

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le prochain recensement de la population aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Pour la réalisation de celui-ci il est nécessaire de désigner un agent recenseur.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- de désigner Madame Laétitia PETIOT en qualité d'agent recenseur pour effectuer les opérations de recensement de la population
- de lui verser une rémunération forfaitaire de 916 euros

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

NEANT

Prochain conseil municipal le vendredi 29 octobre 2021

Séance levée à 23 h 00

